

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Constantinople	Llr. 1	Llr. 4
Province.....	> 8	> 4.50
Etranger.....	Frs. 80	Frs. 45

LE BOSPHORE

DIRECTEUR

M. Paillarès



Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

LAISSEZ DIRE : LAISSEZ-Vous BLAMER, CONDAMNER, EMPRISONNER ; LAISSEZ-Vous PENDRE, MAIS PUBLIEZ VOTRE PENSEE

PAUL-Louis COURIER.

RÉDACTION-ADMINISTRATION :

Péra, Rue des Petits-Champs No 5.

TÉLÉGRAPHES : « BOSPHORE » Péra

TELEPHONE : Péra 2089

La Turquie doit adopter une politique de raison

Sur la mer Ionienne, ce 1 juin 1920, j'ai quitté Constantinople sur l'impression que la Porte se flattait d'obtenir de sérieuses retouches au projet de traité qui a été remis à la Délegation ottomane. Et les espérances officielles se firent jour dans la presse de Stamboul, puis dans le public musulman et enfin dans certains milieux européens où l'on est resté fidèle, malgré les fautes et les crimes des unionistes, au dogme de l'intégrité de l'empire ottoman. D'où est venu ce courant imprévu d'optimisme, alors qu'on n'avait même pas reçu le texte des conditions imposées à la Turquie et que par suite le gouvernement impérial n'avait pu faire connaître sa réponse. Je ne pense pas que Tevfik pacha ait été à même de donner la moindre indication sur un revirement qui se serait produit dans les cercles de la Conférence. Alors comment expliquer la vague de confiance qui passa soudain sur la capitale ? Je ne sais. Peut-être a-t-on dit à Damad Férid pacha qu'à force de sagesse, de correction et de loyaute il pourrait convaincre les Alliés de l'intérêt qu'il y aurait pour la cause de la paix à lui faciliter une tâche singulièrement ardue. Certes, oui, le grand-vézir actuel a de sérieux arguments à faire valoir pour qu'on lui accorde des adoucissements. Et j'ajoute que seul il est en mesure de se faire écouter à Paris, à Londres et à Rome. Mais il importe de ne pas aller trop loin dans le champ des hypothèses. Il serait d'une extrême imprudence de faire miroiter aux yeux des Turcs de trop belles promesses. Le désenchantement pourrait être des plus cruels. Le mieux est de n'attendre rien de bon. De la sorte, tout avantage que l'on remportera, même s'il est minime, apparaîtra comme un véritable succès diplomatique.

J'ai déjà eu l'occasion de l'écrire, et je crois que je me suis permis de le dire en personne à Damad Férid pacha : la Turquie n'a pas le droit de se plaindre, j'entends mon très distingué confrère Ali Kemal bey me soutenir la thèse suivant laquelle la nation n'est pas responsable des actes d'Enver, de Talaat et de Djemal. Cette défense part d'un bon patriotisme. Hélas ! elle ne sera jamais prise en considération par les Congrès. Jamais dans l'histoire elle a pu éviter les démembrlements. L'Allemagne a essayé de l'adopter. C'est pourquoi elle a détrôné son empereur, ses rois et ses princes. Elle a cru qu'en chassant les auteurs de la guerre, ceux-là même qui avaient déchainé le fléau, elle écartelerait la foudre. Elle alla jusqu'à prendre le masque républicain pour gagner la sympathie des vainqueurs. Peine perdue, faux calcul. Les peuples vaincus doivent payer, car ils ont suivi partout, sans murmurer, leurs dirigeants belliqueux. Si la victoire avait couronné leurs drapeaux, ils auraient porté au pavillon les Guillaumes, les Hindenburg, les Ludendorff, les Tirpitz et tous leurs fidèles seconds d'Autriche-Hongrie, de Bulgarie et de Turquie. Du reste, le Conseil suprême a déjà réduit à néant les efforts de ceux qui plaident non coupable... A quoi bon revenir là-dessus ?

La vérité est qu'il faut voir les choses telles qu'elles sont. Tant pis si l'on en souffre. Damad Férid pacha montrera d'autant plus de courage qu'il sondera toutes la plaie. Il ne doit pas se dissimuler que si les unionistes ont causé à la Turquie un préjudice immense, les kemalistes sont loin de l'avoir réellement non coupable... A quoi bon revenir là-dessus ?

Pour réussir dans la périlleuse mission qu'il a si bravement

ment assumée, il n'a qu'une seule route à choisir : celle de la résignation. Qu'il se déclare prêt à collaborer en toute sincérité avec les Alliés à l'établissement de la paix en Orient, qu'il dise qu'il est prêt à signer le traité.

Et peut-être, avec ce point de départ, sera-t-il écouté avec plus de bienveillance. Il lui sera possible de négocier et de manœuvrer avec plus d'aisance pour obtenir des améliorations.

Cela, il importe qu'on se tienne pour dit à la Délegation ottomane. Il suffirait d'un mot imprudent pour que les bonnes dispositions que l'on semble avoir chez les Alliés à l'égard de Damad Férid pacha disparaissent en un clin d'œil. Plus que jamais la diplomatie ottomane doit user de finesse et avoir du doigté. Si elle écoute ceux qui la poussent aux gestes de révolte, elle perdra la partie. Lui restera-t-il même la consolidation d'avoir sauvé la capitale ? car, ne l'oublions pas, la sorte de Constantinople est lié à la conduite que tiendront les Turcs.

Vous avez certainement entendu, comme moi, les pachas et les beys les plus pacifiques clamer à tous les échos qu'ils préfèrent mourir que d'accepter la perte de la Thrace et de Smyrne. Ces héros ont le droit de chercher un refuge et des consolations dans l'autre monde. Mais en vertu de quel principe entraînent-ils toute la nation dans leur tombe ? Tant qu'il reste un pouce de terre à un pays il a l'espoir de se refaire, de se relever et de prendre sa revanche. C'est donc parfois folie pure, c'est même souvent un crime de lèse-patrie que de s'ensevelir tout entier sous les ruines plutôt que de se rendre. Il y a des sacrifices qui sont plus qu'inutiles, ils sont nuisibles, ils sont funestes à la cause que l'on prétend servir. Supposez que la Turquie s'insurge contre les volontés de la Conférence. Qu'arrivera-t-il ? elle finira par disparaître totalement de la carte d'Europe et peut-être d'Asie. Sera-t-il vraiment un résultat digne de peine ? Les patriotes auraient-ils lieu d'être satisfaits d'une solution qui fermerait pour toujours les portes de l'avenir ? Non, mes amis de Turquie, le suicide n'est pas le dernier mot des empires malheureux. Vous devez vivre et demander à vivre en tant que nation tant qu'il vous reste assez de territoire. Savez-vous que l'Anatolie est assez grande et assez riche pour nourrir trente millions d'habitants ? Et vous n'êtes que huit millions à peine ! Travaillez, produisez, refaites votre race, ayez beaucoup d'enfants, et vous serez encore une puissance de second ordre. Regardez l'Autriche ! Contemplez cette chute ! et votre désespoir sera moins sombre. Le sage a raison lorsqu'il nous conseille de comparer notre sort à celui des plus malheureux. Nous trouverons toujours à côté ou au-dessous de nous des gens qui sont encore plus à plaindre.

Est-ce à dire que la Porte ne doit rien essayer pour faire modifier dans certaines de ses clauses le traité de paix qui a été remis à sa Délegation ? Loin de là notre pensée. Nous ne comprendrions pas que Damad Férid pacha ne plaiderait pas les circonstances atténuantes devant le Conseil Suprême ; nous allons même jusqu'à lui conseiller d'ouvrir des négociations avec tel ou tel gouvernement directement intéressé au règlement de la question d'Orient en vue de dissiper tous malentendus et de trouver un terrain d'entente solide pour les relations futures.

LES MATINALES

De temps en temps, et cela arrive fort rarement, on peut lire dans nos journaux que des poursuites ont été intentées contre certains mercantins ayant contrevenu aux prescriptions du service du ravitaillement et que des amendes de 5 à 10 livres leur ont été infligées. Par le temps qui court ces montants font un peu rire. On objectera peut-être que le fait de la condamnation importe peu et que l'intention suffit, sans qu'il y ait lieu de considérer la gravité de la peine. Je doive que cela suffise pour la catégorie des commerçants dont il s'agit, peu sensibles à l'esprit du châtiment s'il n'entraîne une leçon qui frappe lourdement à la caisse. Leur cœur, leur esprit, leur raison d'être, tout est là dedans. Plus on les fera payer plus ils comprendront le sens de la punition.

Que représente en effet une amende de 5, de 10 et de 20 livres pour ces exploitants du pauvre monde, sinon une prime à la récidive ? C'est une parodie de justice qui mérite à peine les honneurs du vaudeville. A ces prix-là, on peut recommencer souvent et amasser de grosses fortunes sans se soucier de son casier judiciaire. Le public se laisse tondre pourvu qu'on ne le fasse pas crisper. Et les mercantins sont passés maîtres dans cet art. Il faut déplorer qu'ils n'aient pas encore trouvé leur maître au tribunal de la répression. Il leur aurait fallu un juge comme M. Landis de Chicago. Voilà quelqu'un qui s'entend en matière d'amende. La Standard Oil Co. a été par lui condamnée à payer, on ne dit pas à quel sujet, 29 millions de dollars. Je vous garantis que cette Société, si formidable qu'elle soit, a dû profondément ressentir cette saignée douloureuse. Il y a gros à parier qu'elle ne recommencera pas.

Mais nous sommes si loin de Chicago et des vrais juges, si loin de la justice tout court...

VIDI

France et Amérique

Paris, 8. T. H. R. — Dans un article publié par le *Matin*, M. Poincaré montre quel rôle les Américains sont encore appelés à jouer dans les affaires européennes.

Il a été jeté, entre les deux mondes, un pont ; et il n'y a pas d'apparences qu'on le ferme à la circulation. Dès aujourd'hui, l'Europe est remplie d'officiers américains, de commerçants américains, en Allemagne, en Autriche, en Hongrie, dans la République tchéco-slovaque, en Pologne, partout, les Américains remplissent dans les missions et commissions internationales, un rôle qui, pour être officieux n'en est pas moins essentiel.

À la commission des réparations, un délégué des Etats-Unis rend, par la présidence de son esprit et par la droiture de son caractère, les plus grands services à ses collègues européens et souvent, en particulier, au représentant de la France.

« Ce serait folie de croire que nous pourrions dans l'avenir demeurer éloignés les uns des autres. »

L'ancien président de la République après avoir rappelé comment les Américains sont venus combattre pour le même idéal que les Français, conclut en ces termes : « Dans quelques mois, l'Amérique choisira l'homme qu'elle placera au gouvernement. Quel qu'il soit, il sera pour nous le chef d'un peuple auquel nous gardons toute notre amitié. La France est incapable d'oublier et elle ne reprend pas son cœur lorsqu'elle l'a donné. »

LA SEMAINE ANGLAISE
en Turquie

La Chambre de commerce britannique combat la thèse de la Banque Impériale Ottomane

La question de la semaine anglaise continue à passionner les Maisons de commerce et les établissements financiers de notre ville. Nous avons reproduit, dans un précédent article, l'opinion de la Banque Impériale Ottomane qui combattait cette mesure.

Michel PAILLARÈS

Afin de mettre nos lecteurs au courant des arguments pour et contre cette initiative, nous croyons intéressant d'exposer les raisons que la Chambre de commerce anglaise invoque pour réfuter la thèse de la B.I.O.

Les établissements financiers, nous ajoutons déclaré ainsi que les services publics ne sont que les auxiliaires ou, comme nous le disons en Angleterre, les servants du monde du commerce. C'est dire qu'ils doivent chercher à se conformer aux exigences de celui-ci.

Or, le commerce de Constantinople n'a jamais senti le besoin de chômer le vendredi et il n'a jamais reconnu ce jour là comme un jour de repos.

Il convient de rappeler que le commerce ne peut chômer en général, car le chômage entraîne certains inconvenients : il accumule la correspondance et entrave la bonne marche de la machine commerciale.

Imposer un chômage non pas d'un jour, de deux jours, et dans un court intervalle, par dessus le marché, c'est causer un grave préjudice aux transactions.

Voyons maintenant l'effet physique et psychologique d'un jour de repos aussi bien sur l'employé que sur l'employeur.

Le jour de congé est, souvent, un jour de fatigue, car on le passe généralement en organisant des parties de plaisir, en rendant des visites obligatoires à des parents ou à des amis partis éloignés. De ce fait, l'employé ayant rompu ses habitudes de travail éprouve une certaine lassitude et comme une répulsion pour le travail du lendemain. Ce phénomène est remarqué même chez l'employé qui reste chez lui sans rien faire.

C'est pourquoi, le commerce n'a jamais pu, nulle part ailleurs, observer régulièrement un congé de deux jours par semaine.

Exception faite de la Banque Impériale Ottomane qui, pour des raisons spéciales, désire rester ouverte toute la journée du samedi, les autres établissements financiers ne sont guère obligés de remplacer le samedi par le vendredi.

On constate, le commerce n'a pas intérêt à ne pas donner la préférence au vendredi, comme jour de repos.

Et s'ils l'ont fait, jusqu'à présent, nous supposons que c'est par pure courtoisie envers la Banque Ottomane.

Il va sans dire, par conséquent, que l'adoption de la semaine anglaise, même au point de vue du repos, est la meilleure solution.

Elle aurait le grand avantage d'accorder aux employeurs et aux employés un congé interrompu pendant lequel ils pourraient faire leurs visites, leurs parties de plaisir, sans trop se fatiguer la veille de la reprise du travail.

Reste à savoir comment la Banque d'Etat et les services publics, comme par exemple, le Téléphone, etc. pareraient à l'inconvénient de chômer le samedi dans l'après-midi ?

Le remède est tout indiqué. Ils n'ont qu'à suivre l'exemple des pays où la semaine anglaise est appliquée : garder, pour leurs services spéciaux et urgents, un personnel squelette, comme on l'appelle, c'est-à-dire, pour travailler et, à tour de rôle, un nombre restreint d'employés strictement nécessaire.

D'ailleurs le mouvement pour la semaine anglaise se généralise de jour en jour. Trois établissements financiers bien connus, la National Bank of Turkey, la Banque d'Athènes et l'Anglo-Levantine Banking Co Ltd, viennent d'y adhérer. Nous espérons que d'autres, même la B.I.O., suivront le mouvement.

T. Z.

Les Etats-Unis et l'Arménie

Le *Daily News* expose dans un article de fond la raison pour laquelle l'Amérique n'a pas accepté le mandat sur l'Arménie.

Le principe du mandat réside en ceci que la Puissance mandataire doit faire partie de la Ligue des nations.

Le Sénat s'est jusqu'ici refusé à accepter un mandat quelconque. L'attitude adoptée par M. Wilson dans la question de l'Arménie ne saurait inspirer le moindre doute quant à ses sentiments.

La vie drôle
Hypertrophies modernes

Le cou des amateurs de Cinéma L'œil des chercheurs d'appartements

Le général Pershing

Washington. — Le général Pershing a écrit au secrétaire d'Etat à la guerre, M. Baker, une lettre exprimant son désir de résigner toutes fonctions militaires et de rentrer dans la vie civile où des affaires réclament son activité.

Le "Washington Star", dit que d'après certaines informations, le général n'était pas très satisfait de sa situation militaire actuelle. (T.S.F.)

Les grèves en Amérique Texas.— Les troupes gouvernementales arrivèrent la nuit dernière à Galveston où fut proclamé l'état de siège par le gouverneur de la province, à la suite d'une obstruction dans les embarquements consécutive à une grève des équipages sur tous les navires affectés à des voyages à long cours.

Les Japonais à Nicolaïevsk Honolulu. — Le département de la guerre japonais a annoncé, selon des témoignages de source russe, que plusieurs centaines de Japonais, y compris des femmes et des enfants, ont été tués le 12 mars à Nicolaïevsk par les bolcheviks. Les soldats composant la petite garnison japonaise défendent le consulat japonais, puis brûlèrent l'église avec tous les documents et s'ouvrirent le ventre d'après le procédé du "hara-kiri". (T.S.F.)

Emprunt aux poilus

Paris. — 4 millions de francs ont été accordés à 21 banques pour l'application de la loi sur l'émission de petits emprunts en faveur des soldats démobilisés. (T.S.F.)

France

La France au congrès féministe de Genève

Paris, 8. T. H. R.— M. Justin Godart, ancien sous-secrétaire d'Etat, envoyé comme délégué officiel du gouvernement français au congrès de l'alliance internationale pour le suffrage de la femme à Genève a rendu hommage aux efforts patients de l'Union française pour le suffrage des femmes et a assuré cette cause de la sympathie du gouvernement.

« L'accession de la femme à la vie publique, c'est, a dit M. Godart, dans la cité, dans la nation, l'hygiène, la moralité, la lutte contre les poisons comme l'alcool, contre les néaux comme la tuberculose et autres pires contagions. Il faut mettre un terme aux iniquités juridiques et sociales dont souffre la femme. »

Les nouvelles recrues alsaciennes dans l'armée

Genève, 8 T. R. H. — Le *Journal de Genève* joue la façon dont les nouvelles recrues alsaciennes ont été accueillies dans l'armée française. Il déclare que

L'on a procédé avec tact et psychologie. Les excellents soldats alsaciens, conclut ce journal, vont rentrer chez eux sans aucun regret de leur séjour à la caserne, sans amertume, fiers, au contraire d'y avoir acquis ce droit à l'égalité, dogme premier des citoyens démocratiques.

Le paiement des droits de douane dans les provinces rhénanes

Paris, 9 T.H.R. — Depuis le 1 janvier, les marchandises importées de la France dans les territoires occupés doivent acquitter le montant des droits de douane en or, ce qui représente une augmentation considérable sur le montant de ces mêmes droits acquittés en papier.

Le gouvernement allemand s'était engagé, le 26 février dernier, à rembourser dans certaines conditions le montant de la différence des droits lorsque les marchandises avaient été expédiées avant le 1 janvier 1920, ou livrées en exécution de contrats antérieurs à cette date. De nombreuses plaintes se sont fait entendre depuis lors de la part des commerçants français, lésés par les retards et les difficultés d'interprétation qui ont accompagné la mise en exécution de ces engagements.

Sur l'intervention du ministère des affaires étrangères, de M. Tirard, Haut-commissaire de la République dans les provinces rhénanes, le gouvernement allemand vient d'informer le gouvernement français que ce sont des raisons techniques qui ont retardé les instructions données aux services compétents. Le bénéfice des dispositions transitoires est acquis aux marchandises expédiées par eux avant le 1 janvier 1920 et les demandes de remboursements seront examinées par les autorités allemandes dans un esprit conciliant.

Les Allemands ne seront pas admis à la commission internationale d'agriculture

Paris, 9. T. H. R. — La commission internationale qui ne s'était pas réunie depuis le 23 février 1914, a tenu séance lundi.

M. Meline qui présidait a expliqué pourquoi les représentants de l'Allemagne n'avaient pas été convoqués à la réunion.

Si l'Allemagne, a-t-il dit, essayait sérieusement de réparer le mal qu'elle nous a fait, ne fut-ce qu'en exécutant consciencieusement le traité qui la lie, nous pourrions peut-être délibérer avec elle sur la reconstruction de tout ce qu'elle a détruit directement ou indirectement et sur les moyens de pourvoir à l'alimentation du monde. Quelle preuve exemplaire sur nous et qu'elle se souvienne de l'exemple que nous lui avons donné après nos désastres de 1870. Est-ce que nous n'avons pas exécuté immédiatement et à la lettre nos engagements ?

Vous entendez bien qu'il n'entre nullement dans notre pensée d'excommunier pour jamais l'Allemagne. Nous n'ignorons pas qu'elle tient une grande place dans le monde et qu'elle a encore un rôle important à jouer dans le domaine économique. Si elle s'en tient là, si elle ne cède pas aux suggestions de la caste militaire qui ne cherche qu'une revanche à n'importe quel prix. Si elle consent à travailler franchement pour payer ses fautes et les faire oublier, le rapprochement pourra se faire insensiblement sur le terrain du travail et de la production où personne ne songera à lui contester son droit, à la condition qu'elle respecte celui des autres.

Le conseil des ambassadeurs

Paris, 8. T.H.R. — Le conseil des ambassadeurs se réunira vendredi.

Allemagne

Les élections

Paris, 8. T.H.R. — Le résultat encore incomplet des élections allemandes impose quelques constatations. La défaite des démocrates et des socialistes majoritaires est encore plus lourde que l'on ne l'avait prévue ; elle a fait le succès des conservateurs modérés (deutsche Volksparte) d'un côté, et des socialistes indépendants, de l'autre.

D'après la *Gazette de Voss*, le cabinet Müller remetttrait aujourd'hui sa démission au président Ebert.

Déclarations du ministre de la guerre allemand

Berlin, 8. T.H.R. — Le ministre de la guerre recevant en présence d'Ebert les généraux de la Reichswehr, reconnaît qu'il était difficile à la majorité des officiers élévés dans les principes de l'ancien régime de se plier aux idées nouvelles. Mais il ajouta que tous les fonctionnaires, particulièrement les chefs militaires devaient être prêts à remplir dans toutes les circonstances envers le pays les devoirs qu'ils accepteraient en prenant fonction et que l'armée devait appartenir à la collectivité et non à un parti.

Le ministre déclara ensuite que le maintien de l'ordre dans l'armée était subordonné au maintien des effectifs à 200,000 hommes, afin que les officiers soient assurés du lendemain. Il ajouta que la question sera tranchée à Spa, mais que la Conférence de Spa ne pouvait avoir lieu que si l'ordre intérieur était maintenu en Allemagne.

Von Secky au nom de généraux, affirma fidélité à la Constitution et demanda aux civils de faire confiance aux généraux qui poursuivent le relèvement et la libération de la patrie dans l'ordre et le travail.

Perse

Les Rouges évacuent Enzeli

London, 8. T.H.R. — Les télexgrammes de Téhéran signalent que l'armée rouge commence l'évacuation d'Enzeli.

Angleterre

Réunion du Conseil suprême économique

London, 8. T.H.R. — Le Conseil suprême économique s'est réuni lundi MM. du Halgouet et Avenel, délégués français, assistaient.

Pologne

Communiqué officiel

London, 8. T.H.R. — On télégraphie de Varsovie que pendant l'attaque qui a eu lieu le 7 juin, sur Glebokie, des détachements de la 8me division d'infanterie ont fait 800 prisonniers et ont pris un énorme butin de guerre non encore dénombré. Sur la Haute Bérezina, les détachements polonais, rompant la résistance acharnée de l'ennemi, ont occupé Mscize.

Le retrait de l'ennemi entre la Dwina et la Bérezina devient une panique. Les aviateurs polonais signalent la retraite vers l'est des troupes ennemis disséminées sur la Bérezina moyenne. Les troupes polonaises continuent à bousculer les détachements ennemis qui ont passé sur la rivière.

Sur le front ukrainien, dans le secteur entre Skwira et Lipow, se développent des luttes non encore terminées. On y signale la participation de la cavalerie ennemie. Le 14me régiment de lanciers a chargé la cavalerie et pris le village d'Antonow. Les attaques des bolcheviks sur la rivière Markowa ont été repoussées par les détachements ukrainiens qui ont fait des prisonniers au cours de contre-attaques.

La conférence de Spa

Paris, 8 juin. A. T. I. — La date officielle de la réunion de Spa n'est pas encore fixée. Le 5 juillet a été indiqué par quelques journaux, mais cette date n'a pas été confirmée.

Tout en France qu'en Angleterre et en Italie, les premiers ministres ont des affaires urgentes à expédier et ce n'est très probablement que vers le 22 qu'ils pourront se rencontrer à Bruxelles pour les conversations qui doivent précéder la réunion de Spa.

Le Matin estime que les échanges de vues de Bruxelles dureront au moins une semaine, de telle sorte que les Alliés ne partiront pour Spa que dans les premiers jours de juillet. C'est en tout cas dans la première quinzaine du mois prochain que cette conférence se tiendra.

Le Journal dit que l'Allemagne n'a encore pas été avertie de la date exacte de la réunion de la conférence de Spa.

L'Amérique à la conférence de Bruxelles

Washington, 8. A. T. I. — Les Etats-Unis motivent leur refus de prendre part officiellement aux pourparlers financiers et économiques de Bruxelles par le fait que l'Amérique n'agit pas encore ratifié le traité, il ne lui serait pas possible d'exécuter les engagements qu'elle pourrait assumer à Bruxelles et qui ne seraient qu'une mise en pratique du traité.

France et Belgique

Bruxelles, 8. A. T. I. — La presse belge se prononce tout entière en faveur d'une alliance avec la France.

Le désarmement

London, 8. A. T. I. — Le secrétariat de la Ligue des Nations prépare le projet de désarmement général, qui sera soumis à la prochaine réunion du Conseil de la Ligue à Bruxelles.

La situation en Grèce

Un rédacteur du *Yergair* a interviewé une personnalité politique, récemment rentrée de Grèce, qui lui a fait les déclarations suivantes :

Il n'y a que 16 députés sur 300 qui mènent cette campagne contre le président du conseil ; mais comme ils sont excessivement riches, ils ont acquis 24 journées sur les 30 qui se publient en Grèce.

Ils aspirent à faire revenir sur le trône l'ex-roi Constantin, M. Venizelos est décidé à abandonner immédiatement le pouvoir, si le nouveau Parlement qui sera convoqué à la suite des élections générales donne raison à cette politique néfaste, fût-ce par une seule voix.

Les Soviets et l'Arménie

M. Tehitcherine, commissaire des affaires étrangères en Russie, a adressé le télexgramme suivant à M. Ohandjanian, ministre des affaires étrangères de la République arménienne :

« Le gouvernement soviétique vous informe qu'il est prêt à conclure un traité avec le gouvernement arménien à l'effet d'établir des relations amicales entre les deux pays voisins. Notre gouvernement attend vos décloux.

Pour mettre ceux-ci en mesure de communiquer avec Erivan, nous avons mis à leurs dispositions notre fil télégraphique direct passant par Rostov. Nous vous prions de vous entendre au préalable avec le gouvernement géorgien avant le règlement des questions concernant nos relations. »

ECHOS ET NOUVELLES

Le traité de paix

L'Alemdar apprend que Saïd Molla bey, sous-secrétaire d'Etat du ministère de la justice, élabore de son côté un projet de réponse au traité dont il examine une à une toutes les clauses.

Les clauses militaires du traité

Une commission a été instituée au ministère de la guerre sous la présidence de Pertev pacha, inspecteur général des écoles militaires, pour l'examen des clauses militaires du traité.

Les bolcheviks en Géorgie

Les journaux de Tiflis informent que les bolcheviks détenus dans les prisons de Géorgie ont été remis en liberté.

250 d'entre eux ont été expédiés au Caucase du Nord. Les autres seront expulsés conformément à une entente avec le gouvernement.

A Ismidt

Demirdji Efendi et Partal Pehlivan terroisent la population des villages arméniens et grecs des environs d'Ismidt.

Les bandes se livrent à des perquisitions dans les maisons des non-musulmans sous prétexte de chercher des armes prohibées. La plupart des magasins restent fermés.

La situation à Kharput

Le *Jogovouri-Train* informe que des voyageurs arméniens, venus de Kharput par voie de Samsoun, dépeignent la situation des Arméniens de ce pays sous des couleurs fort sombres. Les forces nationales se sont adressées à Mgr Kud, vicar du patriarche arménien de 18 à 22 ans. Le

Prélat a été expédié, chargé de précher la paix et de faire des prosélytismes. Les billets sont en vente chez MM. Mir et Cotterelle.

La situation à Konia

Le *Konya* est informé qu'un mouvement dirigé contre les kényalistes vient d'éclater à Konia. Une délégation de la population a demandé au gouverneur des explications sur cette situation anormale. Le gouverneur s'est adressé à Angora d'où un délégué a été expédié, chargé de précher la paix.

La santé publique

L'ancienne commission chargée de lutter contre les maladies vénériennes s'est reconstituée sous la présidence d'Abdullah Djedvet bey, directeur général de la santé publique. Il a été décidé, à la réunion d'avant-hier, d'intensifier l'activité de cette commission, étant donné la recrudescence de ces maladies.

L'Entente Libérale

Le Comité administratif de l'Entente Libérale s'est réuni avant-hier sous la présidence du colonel Sadik bey et a discuté de la situation générale du parti. Le vice-président Ismail bey de Guimuldjina, n'a pas assisté à cette réunion.

Il a été décidé de fonder un comité de propagande. La commission de la presse fera aux journaux les communications nécessaires.

Le « Lundi »

Nous apprenons que notre confrère *Le Lundi* reprendra sa publication sur 4 pages, dès la semaine prochaine.

Nos meilleurs vœux.

Dans la police

A la suite de l'épuration des cadres du personnel, à la direction générale de la police, une cinquantaine de commissaires, agents de police, agents civils et autres ont été licenciés.

Brigandage à Poloneskeuy

Ils nous reviennent que des brigands faisant probablement partie des bandes nationalistes ont enlevé à Poloneskeuy le sujet serbe Yovanotch. Les brigands exigent une rançon de quatre mille livres.

La mission politique serbe en notre ville s'occupe de cette affaire.

Le personnel de la Régie

Rélik bey, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'intérieur, a déclaré à un de nos rédacteurs que ce département est en train de faire les démarches nécessaires pour l'appauvrissement du conflit qui surgit entre la direction de la Régie et son personnel ouvrier. Rélik bey a ajouté selon lui, une solution satisfaisante pour les deux parties pourra intervenir vers la fin de cette semaine.

De son côté le ministère des finances s'efforce, avec le concours du commissaire impérial près la Régie d'amener une entente entre cette dernière et le personnel administratif.

Arrestation d'un faussaire

La police interalliée, avec le concours du drogman du consulat serbe, a arrêté à Thérapia un individu d'origine bulgare, nommé Zachariowitch, qui, dans la matinée de lundi, avait réussi à tromper M. Behar, banquier bien connu à Galata, en falsifiant sur un chèque de 2,000 livres la signature d'un riche négociant bulgare avec qui M. Behar était en compte.

Garden Restaurant

Jardin des Petits-Champs

Ouvert depuis quelques jours, le Garden Restaurant est déjà devenu le rendez-vous du High-life de notre ville. Les déjeuners de la Terrasse du Garden sont une heureuse innovation. De midi à 2 h., 30 peuvent prendre ses repas, soit à la carte soit au service table d'hôte où l'on fera un excellent déjeuner pour 140 Piastres.

Pendant les déjeuners Buica et son orchestre avec le violoncelliste Bountchouk. 2

Le budget tchéco-slovène

Prague, 8. T. H. R. — Le parlement examinera la semaine prochaine la question de l'émission d'un quatrième emprunt pour combler le déficit dans le budget et pour acheter pour un milliard de céréales destinées à la consommation du pays.

Le général von Kluck

Genève, 8. T. H. R. — Le général allemand von Kluck et les membres de sa famille sont arrivés en Suisse, venant d'Allemagne, où il affirme que la vie lui est devenue insupportable. Il compte s'établir en Suisse et chercher à acheter un château.

La *Gazette de Lausanne* suggère que la Suisse devrait informer le général de sa présence dans le pays n'était pas désirée.

Fiançailles

Nous apprenons avec plaisir les fiançailles de M. Paul Carathéodory avec Mlle Julie Casanova, sœur de MM. Solon et Leon Casanova. Nos meilleures félicitations.

L'Institut Laloy-Braggiotti

Une fête originale et artistique sera donnée le 13 juin prochain à l'Union Française où toute la société de Pétra se donnera rendez-vous pour admirer un ballet du Mme Laloy-Braggiotti et inspiré du roman de la Rose connu de tous les lecteurs. Ce sera un événement mondain auquel l'interprétation ajoutera un attrait de plus, puisque ce sont les élèves même de Mme Laloy-Braggiotti qui y déploront leur talent et leur grâce.

Les billets sont en vente chez MM. Mir et Cotterelle.

La Schwerindustrie

Paris, 8. T. H. R. — Les grandes entreprises industrielles allemandes qui

La Bourse

Cours des fonds et valeurs

9 Juin 1920
Renseignements fournis par N.A. Aliprantis
Galata Havier Han, 37
Cours cotés à 5 h. du soir au Havier Han.

Devises

	Ptrs.	Ptrs.
Livre Sterling...	434	— 20 Lires 124 —
20 Francs...	170	Dollars 108
• Drachmes	245	20 Marks 55 50
• Leis.....	48 50	Courto 14 50
• Levas....	34 50	B.I.O.
Banknot le ém.	Liq. or.	515

Changes

Sur Paris	11 75
• Londres	452
• New-York	91
• Rome	15 75
• Suisse	5 05
• Espagne	5 30
• Hollande	2 45

On a coté à la Bourse d'aujourd'hui, Unifé 92,50, Intérieurs 5 00, 18 et Lots Turcs 12,25. La baisse est donc évidente sur les fonds publics.
On signale une nouvelle hausse du change anglais, tandis que le change sur Paris est stationnaire à 11,95, 12.
Sur le marché des monnaies, on note les livres sterlings au-dessus de 430 ; les marks après avoir fléchi légèrement à 54,25 sont en forte reprise et les lewas se maintiennent fermes au-dessus de 34.
L'or est ferme à 514.

La Politique

La question de Thrace

Reparlons à nouveau de cette malheureuse question sur laquelle chacun dit son mot avec des connaissances très insuffisantes de la situation. L'Orient est difficile à connaître, nous dirons même à étudier, et nous-mêmes qui le faisons depuis longtemps, puisque c'est notre métier, nous nous surprenons parfois à douter de bien des choses. Que doit-on penser de ceux que les événements ont amenés brusquement ici, sans aucune préparation, et qui veulent en remontrer souvent aux vieux politiciens ou diplomates ayant blanchi sur cette terre d'Orient, si mouvante, où les hommes ne voient tout qu'au travers de leurs intérêts privés ou sous l'impression de leurs relations personnelles.

Nous ne voulons pas nous occuper à nouveau aujourd'hui, de la nationalité de la Thrace. Nous avons donné l'autre jour la statistique jeune turque qui éclaire singulièrement la question. Mais, avant-hier, une personnalité ottomane à laquelle nous parlions de cette même statistique, nous a dit, pour défendre son point de vue, que les Jeunes-Turcs avaient établi intentionnellement une statistique fausse. Pour quelles raisons, pourraient-on demander ? Il est, en effet, surprenant de penser que les Jeunes-Turcs qui voulaient envoyer le plus de députés turcs à la Chambre — c'était très compréhensible et justifié de leur part — aient augmenté faussement le chiffre de la population chrétienne de la Thrace, diminuant ainsi le nombre de ces députés.

Nous ne rapportons ce fait que pour montrer combien les meilleurs arguments ne peuvent rien, lorsqu'on est de parti-pris et que l'on a son siège déjà fait.

Pour nous, il est une chose qui prime tout et qui doit apparaître constamment au-dessus de cette malheureuse paix turque qui tarde vraiment trop à venir : c'est le salut de la population de Thrace aussi bien que de l'Anatolie. Musulmans et chrétiens, Turcs et non Turcs sont assoiffés de paix. Ils y ont droit depuis que la guerre dure en ce pauvre pays.

Un devoir élémentaire d'humanité impose des solutions rapides, et surtout des états clairs et précis. L'Orient ne doit plus connaître ces situations hybrides, à la faveur desquelles toutes les agitations sont possibles au détriment des pauvres populations qui n'en peuvent plus. La sécurité, le bonheur de ces populations ne sont donc rien aux yeux de certains politiciens sans scrupule.

Evidemment, c'est aux grandes

Puissances à agir, à mettre de la clarté dans leurs décisions, de l'uniformité dans leur action, de la logique en toutes choses. La politique doit être une, ici et ailleurs. Si le bon sens le réclame, un devoir élémentaire d'humanité l'impose bien davantage.

L'Informé.

Dernières nouvelles

L'anathème kamaliste contre la presse de Constantinople

D'ordre de Moustapha Kema, l'entrée des journaux de Constantinople dans la zone occupée par les forces nationalistes a été totalement interdite. Les personnes chez qui de pareils journaux seraient découverts seront considérées comme traitées à la patie et jugées comme tels.

La nouvelle politique de l'Entente Libérale

De certains renseignements qui nous ont été fournis par des personnes ayant des relations étroites avec le nouveau parti des nationalistes modérés, il ressort que la raison principale de la divergence de vues surgie au sein de l'Entente Libérale est l'attitude, nettement hostile au gouvernement actuel, adoptée depuis quelque temps par le colonel Sadik bey président du parti.

Les documents de la délégation turque à Paris

La délégation turque à la conférence de la paix a retourné à la Sublime Porte les documents, pièces et dossiers relatifs aux indemnités, faute de temps nécessaire pour les examiner à fond.

7 nouvelles censurées

Lapaix turque

(voir le numéro d'hier)

(suite)

Dispositions générales

III.— Contrats d'assurances

Paragraphe 14

Aucun contrat d'assurance maritime avec un assuré devenu par la suite ennemi ne devra être considéré comme couvrant les sinistres causés par des actes de guerre de la Puissance dont l'assureur est ressortissant, ou des alliés de cette Puissance.

Paragraphe 15

S'il est démontré qu'une personne qui, avant la guerre, avait passé un contrat d'assurance maritime avec un assureur devenu par la suite ennemi, a passé, après l'ouverture des hostilités, un nouveau contrat couvrant le même risque avec un assureur non ennemi, le nouveau contrat sera considéré comme substitué au contrat primitif à compter du jour où il aura été passé, et les primes échues seront réglées sur le principe que l'assureur primitif n'aura été responsable du fait du contrat qui jusqu'au moment où le nouveau contrat aura été passé.

Autres assurances

Paragraphe 16

Des contrats d'assurances passés avant la guerre entre un assureur et une personne devenue par la suite ennemie, autres que les contrats dont il est question dans les paragraphes 7 à 15 seront traités, tous égards, de la même manière que seraient traités, d'après lesdits paragraphes, les contrats d'assurances contre l'incendie entre les mêmes parties.

Réassurances

Paragraphe 17

Tous les traités de réassurances passés avec une personne devenue ennemie seront considérés comme abrogés par le fait que cette personne est devenue ennemie, mais sans préjudice, dans le cas de risque sur la vie ou maritime, qui avait commencé à courir antérieurement à la guerre, du droit de recouvrir après la guerre le paiement des sommes dues en raison de ces risques.

Toutefois, si la partie réassurée a été mise, par suite de l'invasion, dans l'impossibilité de trouver un autre réassureur, le traité subsistera jusqu'à l'expiration d'une période de trois mois après mise en vigueur du présent Traité.

Si un traité de réassurance est annulé en vertu du présent paragraphe, un compte sera établi entre les parties en ce qui concerne à la fois les primes payées et payable et les responsabilités pour pertes subies, au sujet des risques sur la vie ou maritimes qui auraient commencé à courir avant la guerre. Dans le cas de risques autres que ceux mentionnés aux paragraphes 9 à 15, le règlement des comptes sera établi à la date à laquelle les parties sont devenues ennemis, sans tenir compte de réclamations pour pertes subies depuis cette date.

Paragraphe 18

Les dispositions du paragraphe 17 s'étendent également aux réassurances existant au jour où les parties sont devenues ennemis, des risques particuliers acceptés par l'assureur dans un contrat d'assurance autres que les risques sur la vie ou maritimes.

Paragraphe 19

La réassurance d'un contrat d'assu-

rance sur la vie, faite par contrat particulier et non comprise dans un traité général de réassurance, restera en vigueur.

Paragraphe 20

Dans le cas d'une réassurance effectuée avant la guerre, d'un contrat d'assurance maritime, la cession du risque cédé au réassureur restera valable si ce risque a commencé à courir avant l'ouverture des hostilités, et le contrat restera valable malgré l'ouverture des hostilités. Les sommes dues en vertu du contrat de réassurance, en ce qui concerne soit des primes soit des pertes subies, seront reconcourables après la guerre.

Paragraphe 21

Les dispositions des paragraphes 14 et 15 et le dernier alinéa du paragraphe 18 s'appliqueront aux contrats de réassurance de risques maritimes.

SECTION VI.

Sociétés et Concessions

Art. 310.— Par application des dispositions de l'article 287, les ressortissants alliés, ainsi que les sociétés contrôlées par des groupes ou ressortissants alliés bénéficiaires des concessions accordées avant le 29 octobre 1914 par le Gouvernement ottoman ou toutes autorités locales ottomanes, sur des territoires restant ottomans en vertu du présent Traité, ainsi que de concessions qui pourront leur être attribuées par la Commission financière en vertu de l'article 294, seront rétablis par ledit Gouvernement ou lesdites autorités, dans l'intégralité des droits résultant du contrat de concession primitif et de tous accords subséquents, antérieurs au 29 octobre 1914. Le Gouvernement ottoman s'engage à réadapter ces contrats et accords aux nouvelles conditions économiques et à en proroger en outre la durée d'une période égale au temps écoulé entre le 29 octobre 1914 et la date de la mise en vigueur du présent Traité. En cas de contestation avec le Gouvernement ottoman, le litige sera soumis à la Commission arbitrale prévue à l'article 287.

Toutes dispositions législatives ou autres, toutes concessions et tous accords postérieurs au 29 octobre 1914 et préinduisables aux droits visés à l'alinéa ci-dessus, seront déclarés par le Gouvernement ottoman, nuls et non avus.

Les concessionnaires visés au présent article pourront, sur l'avis favorable de la Commission financière, faire abandon de tout ou partie des indemnités à eux accordées par la Commission arbitrale dans les conditions fixées à l'article 287, pour dommages ou préjudices subis pendant la guerre, en échange de compensations contractuelles.

Art. 311.— Dans les territoires déchaînés de la Turquie pour être soumis à l'autorité ou à la tutelle d'une des principales Puissances alliées, ainsi que les sociétés contrôlées par des groupes ou ressortissants alliés bénéficiaires de concessions accordées avant le 29 octobre 1914 par le Gouvernement ottoman ou par toutes autorités locales ottomanes, seront maintenus dans l'intégralité de leurs droits dûment acquis; ladite Puissance leur conservera les garanties qui leur avaient été accordées ou leur attribuera d'équivalentes.

Un de nos représentants prendra la liberté de vous rendre prochainement visite pour vous exposer le fonctionnement de notre publication, assurée d'une large diffusion, et pour recevoir vos ordres quant à la mention qu'il y aurait lieu de vous réservé dans ce livre.

Persuadés qu'il vous plaira de faire bon accueil à cette initiative, dans l'intérêt du commerce de notre ville en général et de votre honorable Maison en particulier, nous vous donnons l'assurance que vos commandes recevront une exécution précise et soignée.

Dans l'espérance de vous voir encourager notre œuvre, nous vous présentons, M., l'assurance de notre parfaite considération.

Autres assurances

Paragraphe 16

Des contrats d'assurances passés avant la guerre entre un assureur et une personne devenue par la suite ennemie, autres que les contrats dont il est question dans les paragraphes 7 à 15 seront traités, tous égards, de la même manière que seraient traités, d'après lesdits paragraphes, les contrats d'assurances contre l'incendie entre les mêmes parties.

A défaut d'un accord amiable entre les parties sur le montant de la compensation prévue ci-dessus, la fixation de ce montant sera confiée à des tribunaux arbitraux composés de trois membres : l'un des membres sera désigné par l'Etat dont ou sont ressortissants les concessionnaires ou les possesseurs de la majorité du capital, lorsqu'il s'agit d'une société; le deuxième membre sera désigné par le Gouvernement exercant l'autorité sur le territoire intéressé; et le troisième sera, à défaut d'accord entre les intéressés, désigné par le Conseil de la Société des Nations.

Le tribunal, jugeant en droit comme en équité, devra prendre en considération tous les éléments d'appreciation, sur la base du maintien avec réadaptation du contrat, comme il est indiqué au paragraphe suivant.

Si la concession est maintenue, le concessionnaire aura le droit, dans un délai de six mois après l'expiration du délai prévu au deuxième alinéa du présent article de demander la réadaptation de son contrat aux nouvelles conditions économiques et à défaut d'accord direct avec le Gouvernement intéressé, la décision sera déferée au tribunal arbitral ci-dessus.

(à suivre)

LA DIRECTION
de l'Annuaire Commercial et
Professionnel de Constantinople.

MM. St. Tjelépides et Th. Stafilopatis

Galata, Merkez Rıhtım han, rez-de-chaussée No 24.

TÉLÉPH. PÉRA 854.

S'adresser aux Agents Généraux :

MM. St. Tjelépides et Th. Stafilopatis

Galata, Merkez Rıhtım han, rez-de-chaussée No 24.

TÉLÉPH. PÉRA 854.

S'adresser aux Agents Généraux :

MM. St. Tjelépides et Th. Stafilopatis

Galata, Merkez Rıhtım han, rez-de-chaussée No 24.

TÉLÉPH. PÉRA 854.

S'adresser aux Agents Généraux :

MM. St. Tjelépides et Th. Stafilopatis

Galata, Merkez Rıhtım han, rez-de-chaussée No 24.

TÉLÉPH. PÉRA 854.

S'adresser aux Agents Généraux :

MM. St. Tjelépides et Th. Stafilopatis

Galata, Merkez Rıhtım han, rez-de-chaussée No 24.

TÉLÉPH. PÉRA 854.

S'adresser aux Agents Généraux :

MM. St. Tjelépides et Th. Stafilopatis

Galata, Merkez Rıhtım han, rez-de-chaussée No 24.

TÉLÉPH. PÉRA 854.

S'adresser aux Agents Généraux :

MM. St. Tjel

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE

Justice

Du Peyam-Sabah :

Que l'on se préoccupe des droits de toutes les nations, mais que les droits du turquisme ne soient pas méconnus, voilà la justice que nous réclamons. Nos objections fondamentales partent de ce point de vue.

Il ne reste pas un seul territoire en Turquie qui ne soit enlevé de notre souveraineté en raison de la minorité turque de sa population, mais les territoires où la majorité de la population est manifestement turque sont également ravis aux Turcs.

Quant aux droits des minorités, aucun des priviléges accordés aux minorités en Turquie n'a été concédé aux majorités des territoires adjugés aux petits Etats tel que la Grèce.

Alors que l'on veut assurer à l'Arménie des débouchés sur la mer, l'Etat turc ayant été dépossédé de son plus grand port sur la mer Egée, il ne lui reste plus d'autre débouché.

Cette inégalité de traitement se manifeste avec plus de clarté lorsque nous approfondissons les conditions financières, économiques et autres du traité.

Quelle est la cause de cette irrégularité de traitement ?

Il existe de tout temps une règle de droit international qui classe les Etats suivant le degré de leur civilisation.

Les gouvernements que nous avons eus avec Hamid ainsi que sous le régime unioniste ont été le type des mauvais gouvernements peu dignes de la civilisation moderne.

Mais étions-nous les seuls à avoir de pareils gouvernements ?

Une nouvelle situation

De l'Alemdar :

Les déclarations que le commissaire des affaires étrangères de la Russie soviétique a faites à un rédacteur de l'*Excelsior* sont d'une importance caractéristique.

Si nos ennemis abandonnent leurs armes, nous allons également mettre bas les nôtres. Nous n'aspirenons qu'au bonheur de notre nation. Le bonheur des nations ne se réalise jamais par l'état de guerre. Le gouvernement tsariste voulait s'approprier Constantinople ; nous ne sommes pas, nous autres, partisans de cette idée.

Nous voulons que les Détrôts restent entre les mains des Turcs, à la condition qu'ils soient ouverts. Une fois que les Détrôts ne seront pas cadenassés, il n'est plus nécessaire d'avoir une clef.»

Aussitôt que le gouvernement soviétique sera reconnu par les Alliés, ces messieurs ne penseront qu'à restaurer la grande Russie. Les attaques auxquelles ils se livrent dans les mauvaises conditions actuelles contre certains petits Etats dont il a soi-disant reconnu l'indépendance, ne sont-elles pas des preuves manifestes de ses tendances impérialistes. A notre avis, nous ne voyons pas une grande différence entre la Russie du tsar Nicolas et celle de Lénine, puisque la politique suivie est la même.

Nos frontières orientales

De l'Ikdam :

Lorsque M. Wilson, à l'arbitrage duquel les Alliés ont eu dernièrement recours pour la délimitation des frontières occidentales de l'Arménie, en traceront les limites ne sera-t-il pas obligé de se conformer aux stipulations de la Conférence.

Un délai n'ayant pas été fixé à M. Wilson, à cet égard, notre délégation ne pourra pas formuler une réponse définitive sur cette question. Il importe donc que la décision de la Conférence relative à nos frontières orientales soit notifiée dans les limites du délai qui nous est accordé pour notre réponse au traité.

Notre paix et la Grèce

Du Vakit :

L'Officier d'Athènes enregistre la proclamation de l'état de siège dans la région de l'Attique. Cet événement qui coïncide avec la consécration des aspirations de la Grèce est significatif. Il prouve que le nombre de ceux qui prétendent que la politique aventureuse poursuivie par le gouvernement actuel constitue un danger national, n'est pas à dédaigner.

La Grèce qui n'a pas encore digéré les morceaux avalés au cours du festin balcanique, s'apprête à gober la Thrace et Smyrne au banquet de la paix générale.

Mais à peine assise à table, elle éprouve un malaise d'estomac ayant même que d'entamer le morceau de la Thrace. La proclamation de l'état de siège peut être considérée comme un remède à ce dérangement stomacal.

PRESSE ARMÉNIENNE

Le mandat sur l'Arménie

Du Joghovorti-Tzain :

On peut aujourd'hui considérer comme réglée la question du mandat sur l'Arménie. L'Amérique a refusé d'assumer ce mandat. Mais les puissances alliées semblent disposées à prêter assistance matérielle à l'Arménie, à l'instar des autres Etats qui ont souffert de la guerre générale. Ainsi, il a été décidé d'envoyer en Arménie un stock de 42,000 tonnes de farine.

L'Etat arménien dont les frontières prévues au traité de paix ne correspondent pas au traité de paix ne correspondront guère à ses droits séculaires pourra, grâce à l'assistance extérieure et notamment au travail intense à l'intérieur, restaurer ses villes dévastées, faire revivre ses champs fertiles et se consacrer à sa mission civilisatrice.

PRESSE GRECQUE
A propos du général Cot

Du Proodos:

Les obsèques du général Cot, mort tragiquement, ont été l'occasion d'une chaude et émouvante manifestation en faveur de la France. Alliés, neutres et toute la population chrétienne de Constantinople affirmèrent spontanément des sentiments de profonde et sincère sympathie.

Le drapeau tricolore qui flottait partout et l'apparition de la France victorieuse en cortège de généraux, d'officiers, de fantassins et de marins ont symbolisé, à nos yeux la belle France telle que nous l'avons connue, la France des grands principes et des grandes traditions, de l'art, des lettres, de l'esprit, de l'intelligence créatrice.

Ce fut une occasion heureuse — encore qu'elle ait été fournie dans une douloureuse circonstance — pour soullever toutes les sympathies envers ce noble pays et pour lui apporter l'hommage de notre amour et de notre admiration pour les héros du front desquels émane un rayon de gloire et de grandeur.

L'antivenizelisme

Du Messager d'Athènes :

L'antivenizelisme est donc purement et simplement la réaction. La réaction dans son sens général : comme manifestation particulière à la Grèce et comme élément de la réaction commune où collaborent tous les vaincus de la guerre et tous les ennemis de l'ordre de choses établi par la paix, de Kapp à Enver, de Stambouliiski à Tayar, de Guillaume à Trotsky. L'antivenizelisme est la petite rancune personnelle des Constantin et un fragment de la grande rancune collective des monarchies abolis. L'antivenizelisme est partie intégrante de la grande alliance centrale que la défaite n'a pas rompu, qui travaille pour battre en brèche tous les traités... Et sous chacun de ses aspects, l'antivenizelisme est l'antihellénisme.

Avis

De la préfecture de la ville : Les passagers du pont doivent remettre aux péageurs des fiches et s'ils n'en ont pas, ils doivent s'en faire délivrer aux guichets contre le paiement de leur contrevaleur. La préfecture compte que l'honorable public observera cette mesure prise dans l'intérêt général et pour la régularité des opérations. (3)

Avis

De la préfecture de la ville : La construction du Han donnant sur trois rues, sur l'ancien terrain de la Bourse sis à Karakeuy ainsi que celle des 17 magasins à un étage sur la route de Ferménédjiler avec les hangars montés sur des poutres et le parquet en béton du nouveau Han, à construire ayant été mise en adjudication, les intéressés doivent s'adresser le 14 juin 1920 jusqu'à cinq heures du soir à la direction du service technique pour prendre connaissance des projets, des cahiers de charge et d'autres pièces y relatives. (3)

Sale of surplus British Government Property, Drugs and surgical Instruments

A large amount of Government Medicines and Surgical Instruments for disposal may be seen on any week day, between the hours of nine and eleven at No. 12 Base Dépot of Medical Stores, HARBIE. These will be sold in lots, or separately according to the best offers received, and any such offers should be addressed to The Director of Medical Services, Army of the Black Sea.

The second lot of a large assortment includes :

1 Drugs.
Liquid Glucose, 200 lbs.
Liniment, Camphor, Meth. 500 "

Mist. Sennae Co. 500 "

Oleum Ricini 1000 "

Paraffin Durum. 50 "

Amylum Pulv. 1000 "

Liquor Strichinae Hydrochlor 80 "

Plumbi Oxidum. 50 "

Sodii Sulphas. 2000 "

Sodii Carb. Exsic. 500 "

2 Surgical Equipment. 500 pairs Rubber Operating Gloves; Aspirators Potain's; Politzer's Bags; Ether Inhalers; Enamel Bowls; Head Ice Bags; Water and Air Beds; Air Bellows; Waterproof cloth, 1000 yards; Air Pillows.

Buvez le Champagne

Dufin Fils & C°

Carte Blanche

Il est idéal et économique

Mousseux, pétillant, généreux, fortifiant il est appelé ici au plus grand avenir.

Pour la vente en gros s'adresser aux dépositaires :

C. VALPREDA e FIGLI

Galata-Demir Han No 20

Détail à la :

Cooperativa di Consumo Italiana Luigi Luzzatti, Péra

Dans chaque magasin il y a un salon spécial pour les dames

Gérant responsable : DJEMIL SIOUFFI

MAISON D'EXPÉDITIONS ET DE COMMERCE :

C. PERVANIDES & L. HAZAPS

Ancienne maison C. Pervanides. Fondée en 1892

Galata Havar Han 91. Local Patrikadi 3-4

Téléphone Péra 588. — Pour dépêches Péris-Consule.

BRANCHE EXPÉDITIONS

AGENCE EN DOUANE, chargement, déchargement et DE-DOUANEMENT de marchandises tout genre. Opérations de TRANSIT.

BRANCHE COMMERCIALE

Commission-Représentation. Importation-Exportation Entrepôsage-Consignation.

DEPARTEMENT TAPIS

Vente en gros et en détail de TAPIS PERSANS

EXPERTISES SUR DEMANDE

SECTION BOURSE

Achat et vente de fonds et valeurs. Toutes opérations de Bourse.

Bon Ami
LE SAVON IDÉAL AMÉRICAIN

Pour les fenêtres, les ustensiles de cuisine, les boîtes peintes, la salle de bains, miroirs et verreries, articles de métal, souliers blancs, argenteries.

Vingt deux ans dans la place, il n'a pas encore gratté

DEMANDEZ-LE PARTOUT. — Prix en pièces de 20,10 et 5 Piastres

Seul Dépositaire : « AURORE » Galata-Séraï No 6 Péra

TÉLÉPHONE PÉRA 2169

SECOND NOTARIAT
DE PÉRA

GALATA EUMER ABID HAN

Toutes affaires et particulièrement les formalités relatives à la LOCATION et aux HABITATION y sont expédiées très rapidement.

Occasion

Arrivage de CONGOLEUM (toile cirée genre LINOLEUM), le tapis le plus économique pour la couverture du plancher : Artistique, hygiénique, imperméable, durable.

En vente à des prix excessivement avantageux

S'ADRESSER A :

Nap. Eustathopoulo & Fils

Rue Cara Moustapha, Ali Ekher han No 3. GALATA

MAGASIN RUSSE D'OBJETS D'OCCASION

VENTE ET ACHAT

Diamant, or, argenterie, objets d'Arts, Parfumerie, Habits, Tapis, Fourrures, Pianos etc.

LES OBJETS APPORTÉS PAR LES REFUGIÉS RUSSES

Recevons des marchandises et des objets en consignation

Grand'Rue de Péra Appartement Sainte-Marie 1er étage au-dessus de la Pharmacie Matcovitch.

Ligne Française du Levant

SOCIÉTÉ "LES AFFRETEURS RÉUNIS"

JEAN STERN, Administrateur-Directeur

SIÈGE SOCIAL : 15 Rue Scribe, Paris

FLOTTE

	TONNES		TONNES
Titan	8000	Les Baléares	1800
Olympe	8000	Industria	1800
Jean Stern	7000	Mongibello	1500
Bacchus	7000	Apollon	1400
Silene	7000	Gloria	1400
Phœbus	7000	Maréchal Foch	1000
Andrée	6600	Mars	1000
Vulcain	6000	Mont Saint-Clair	1000
Edouard Shaki	6000	Eros	1000
Jupiter	5500	Sahara	1000
Eôle	5500	Nice	750
Flore	5500	Diane	750
Cérès	5000	Maréchal Joffre	600
Hercule	5000	Gaulois	600
Junon	4500	Victoria	600
Pomone	3300	Guyenne	400